

Fiche de données de sécurité (FDS) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'émission: 13-mars-2014 Date de révision: 27-janv.-2022 Version 3

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Produit n° 12754 Nom du produit K252a

Contient

Formule C27H21N3O5 467.47 Masse molaire

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Utilisation en recherche uniquement

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur (Applicable uniquement **Fabricant**

dans I'UE)

Cell Signaling Technology, Inc. Cell Signaling Technology Europe B.V. 3 Trask Lane

Dellaertweg 9b Danvers, MA 01923 2316 WZ Leiden **United States**

The Netherlands TEL: +1 978 867 2300 TEL: +31 (0)71 7200 200 FAX: +1 978 867 2400

FAX: +31 (0)71 891 0019

www.cellsignal.com Website info@cellsignal.eu Adresse e-mail

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC 24 hours a day, 7 days a week, 365 days a year

+1 703 527 3887 (INTERNATIONAL) +1 800 424 9300 (NORTH AMERICA)

Europe 112

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 2 - (H315) |
|--|----------------------|
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2 - (H319) |
| Organe cible spécifique en cas de toxicité systémique (une seule exposition) | Catégorie 3 - (H335) |

2.2. Éléments d'étiquetage

12754 K252a



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Declaración (s) de Precaución

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P362 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

2.3. Autres dangers

le mélange contient 100 % de composants dont la toxicité aiguë est inconnue. Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées dans cet article, voir la section 16

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Synonymes K-252a, Antibiotic SF 2370

| Nom chimique | N° CAS | % massique | N° CE | Classification (Règ. 1272/2008) | Numéro d'enregistrement REACH |
|--------------|------------|------------|-------|------------------------------------|-------------------------------------|
| K252a | 99533-80-9 | 100 | - | Eye Irrit. 2 (H319) | aucune donnée |
| | | | | Skin Irrit. 2 (H315) | disponible |
| | | | | STOT SE 3 (H335) | |

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées dans cet article, voir la section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Adapter le traitement de premiers secours à la nature de la blessure. Si les symptômes

persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

Inhalation Il peut être nécessaire de pratiquer la respiration artificielle et/ou d'administrer de l'oxygène.

Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Amener la victime à l'air libre. Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements

Contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.

Contact oculaire

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.

Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières

Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.

Ingestion Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Si

les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation respiratoire. Irritation oculaire. Irritation cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Moyens d'extinction déconseillés Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser un équipement de protection individuelle.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du

déversement/de la fuite et en amont du vent. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter la formation de poussières. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les vêtements de protection

appropriés.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Méthodes de nettoyage Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Utiliser un équipement de protection individuelle. Recouvrir tout déversement de poudre par une feuille plastique ou une bâche pour minimiser la dispersion et garder la poudre au sec.

Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination. Éviter la formation de poussières. Nettoyer soigneusement la surface

contaminée.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les sections 8 et 13 pour plus d'informations.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuel. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter la formation de poussière dans les endroits clos.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation comme réactif de laboratoire.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau

Gants imperméables. **Protection des mains**

Porter un vêtement de protection approprié. Autres

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection **Protection respiratoire**

respiratoire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Solide État physique Aspect Poudre Couleur Blanc cassé

Odeur Aucune information disponible Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Remarques • Méthode <u>Valeurs</u>

Aucune information disponible рΗ

Point de fusion /congélation 233-258 °C

Point d'ébullition initial et intervalle

d'ébullition Point d'éclair Taux d'évaporation Inflammabilité (solide, gaz) Limite supérieure d'inflammabilité Limite inférieure d'inflammabilité

Pression de vapeur Densité de vapeur Densité relative

Coefficient de partage :

Solubilité Insoluble

n-octanol/eau Température d'auto-inflammabilité Température de décomposition

Aucune information disponible

Aucune information disponible Aucune information disponible Aucune information disponible Aucune information disponible Aucune information disponible Aucune information disponible Aucune information disponible Aucune information disponible

Aucune information disponible Aucune information disponible

Aucune information disponible Aucune information disponible

12754 K252a

ViscositéAucune information disponiblePropriétés explosivesAucune information disponiblePropriétésAucune information disponible

comburantes

9.2. Autres informations

Point de ramollissement Aucune information disponible

Masse molaire 467.47

Solubilité dans d'autres solvants
Teneur en COV
Densité de liquide
Aucune information disponible
Aucune information disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

Réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ce matériel ne doit être traité que par la supervision étroite de ceux qui sont correctement qualifiés dans la manipulation et l'utilisation de produits chimiques potentiellement dangereux. Il faut garder à l'esprit que les propriétés toxicologiques et physiologiques de ce composé ne sont pas bien définies.

Toxicité aiguë inconnue le mélange contient 100 % de composants dont la toxicité aiguë est inconnue.

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.
Contact avec la peau Irritant pour la peau.

Ingestion If n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Symptômes Irritation respiratoire. Irritation oculaire. Irritation cutanée.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lésions oculaires graves/irritation Irritant pour les yeux.

12754 K252a

oculaire

SensibilisationAucune information disponible.Effets mutagènesAucune information disponible.Effets cancérogènesAucune information disponible.Toxicité pour la reproductionAucune information disponible.

STOT - exposition unique Système respiratoire.

STOT - exposition répétée
Danger par aspiration
Autres informations
Aucune information disponible.
Aucune information disponible.
Aucune information disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue

100% du mélange se compose de composants de dangers inconnus pour le milieu

aquatique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Facteur de bioconcentration

(BCF)

Aucune information disponible. Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non

Éliminer conformément aux réglementations locales.

utilisés

Emballages contaminés Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour

recyclage ou élimination.

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour

laquelle le produit a été utilisé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

IMDG/IMO

14.1 Numéro ONU Non réglementé14.2 Nom d'expédition des Nations Non réglementé

unies

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à Aucun(e)

prendre par l'utilisateur

14.7 Transport en vrac Non réglementé

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au

recueil IBC

ADR/RID

14.1 Numéro ONU Non réglementé
 14.2 Nom d'expédition des Nations Non réglementé

unies

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à Aucun(e)

prendre par l'utilisateur

IATA

14.1 Numéro ONU Non réglementé
 14.2 Nom d'expédition des Nations Non réglementé

unies

14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Aucun(e)14.6 Précautions particulières à Aucun(e)

prendre par l'utilisateur

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Liste des substances de très haute préoccupation pour l'information d'autorisation

Ce produit ne contient pas de substances très préoccupantes.

SEVESO -Information Directive

Ce produit ne contient pas de substances identifiées dans la directive SEVESO.

Inventaires Internationaux

TSCA 8(b)

DSL/NDSL

EINECS/ELINCS

TSCA 8(b)

DSL/NDSL

EINECS/ELINCS

ENCS ENCS
IECSC IECSC
KECL KECL
PICCS PICCS

AICS (Australie) AICS (Australie)

International inventories legend

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour cette substance

SECTION 16: Autres informations

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Procédure de classification Jugement expert et détermination de la force probante des données.

Date d'émission : 13-mars-2014

Date de révision : 27-janv.-2022

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.